



Rapport du CWC concernant ses discussions sur la synodalité et ce qu'elle signifie pour les femmes.

Le Conseil catholique des femmes s'est engagé dans la compréhension et les discussions sur les questions des femmes concernant le Synode sur la synodalité depuis que le Pape François a ouvert le processus en octobre 2021. Nous avons organisé deux séries de sessions d'écoute. La première en 2022/2023 et la seconde pendant la période intérimaire du Synode de 2023 et 2024. Le processus de préparation et le Synode de 2023 ont donné à de nombreuses organisations réformatrices du Peuple de Dieu dans le monde entier l'occasion de travailler en réseau et de découvrir que nous avons des préoccupations similaires.

Égalité des femmes dans l'Église

Les femmes de l'Église catholique romaine sont exclues de tous les ministères ordonnés et se heurtent à une résistance incroyable lorsqu'elles tentent de revendiquer leur égalité et leur dignité.

Ce que les femmes attendent

- **L'égalité pour les femmes et les autres genres.**

L'anthropologie binaire de l'Église catholique, qui place les hommes au-dessus des femmes, est injuste non seulement pour les femmes, mais aussi pour toutes les personnes LGBTQ+. Elle crée une hiérarchie entre les personnes humaines, les hommes contrôlant et dominant toutes les sphères de la vie du peuple de Dieu.

Pour parvenir à une véritable synodalité, il faut que cela change afin que l'égalité baptismale de chacun soit reconnue. Malheureusement, la première session du Synode en 2023 n'a pas abordé cette question cruciale et a plutôt renforcé la subordination des femmes dans le rapport de synthèse 2023 et l'Instrumentum Laboris pour le Synode 2024, qui mettaient l'accent sur la complémentarité et la réciprocité entre les hommes et les femmes.

Les femmes du monde entier réclament la complète égalité dans l'Église catholique, ce qui signifie l'ouverture de tous les ministères ordonnés aux femmes.

- **Mettre fin aux tactiques et stratégies de blocage et de retardement en ce qui concerne l'ordination des femmes**

L'exclusion des femmes de l'ordination (canon 1024), de la gouvernance de l'Église (cc.129 et 274§1) et de la prédication de l'homélie (c.767§1) est discriminatoire et contraire à l'inclusion de tous par Jésus, et prive l'Église des avantages de la diversité des genres et de l'équilibre dans le leadership.

Les femmes rapportent régulièrement qu'elles dépendent de la bonne volonté de leur évêque ou de leur curé pour alléger leur charge de travail. Cela conduit à des situations où les charismes des femmes sont exploités pour les propres objectifs du clergé. Dans de nombreuses

régions reculées du monde et dans des endroits où il n'y a pas de prêtres, des femmes sont responsables de paroisses, de liturgies eucharistiques, de baptêmes, de mariages, d'enterrements, de préparation aux sacrements, etc.

Les femmes prêchent avec une profondeur et une authenticité bibliques, fournissent des soins pastoraux et dirigent des congrégations et des communautés, faisant le travail d'un prêtre paroissial sans aucune ordination.

Il est évident qu'une Église synodale ne peut exister sans les charismes des femmes. Cette grande richesse du service des femmes ne peut plus être ignorée dans une communauté synodale.

Les femmes attendent du synode des réponses concrètes et des signes visibles que l'Église défend leurs voix et leurs droits.

L'exclusion de la discussion sur l'ordination des femmes lors de l'Assemblée synodale de 2024 contredit la compréhension synodale de *todas, todos, todes*.

- **Acceptation et réception de la recherche théologique, ecclésiologique et sociologique sur les femmes dans le ministère**

Nous demandons l'acceptation et la réception de la recherche théologique, ecclésiologique et sociologique sur les femmes dans le ministère, accomplie par des théologiens dans le cadre de nombreuses conférences, réunions et séminaires organisés en collaboration avec des universités et des instituts de recherche. Cela démontre une profonde compréhension théologique du sujet. Aucune raison doctrinale ne s'oppose à l'ordination de femmes comme diacres permanentes. En 1997, la Commission théologique internationale a conclu son étude en affirmant que l'Église pouvait restaurer le diaconat féminin.

- **Les femmes demandent la fin des enseignements et du langage discriminatoires**

Les organisations de femmes du monde entier dénoncent les enseignements, les traditions, les structures, les pratiques et le langage misogynes qui non seulement marginalisent les femmes, mais exploitent et abusent de leurs charismes et de leurs vocations. L'utilisation du genre masculin comme générique dans le langage de l'Église marginalise et rend les femmes invisibles. Les enseignements qui placent les hommes en position de chefs, de leaders et d'autorité dans tous les aspects de la vie religieuse contribuent à la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des groupes vulnérables, y compris la violence domestique.

- **Reconnaître le *sensus fidei fidelium***

Nous avons observé dans le monde entier la reconnaissance et l'acceptation de l'ordination de femmes comme diacres et prêtres. En Asie, en Afrique et en Amérique latine, où les structures des Petites Communautés Chrétiennes (PCC) ont été établies, les femmes sont devenues des responsables respectées et appréciées au sein de leurs communautés. Les croyants perçoivent les femmes (laïques et religieuses) dans leurs communautés comme des constructrices de communautés, des responsables de communautés, des prestataires de services d'éducation et de santé. Dans certains cas, les femmes dirigent même des paroisses. Néanmoins, elles ne sont pas autorisées à administrer les sacrements de l'onction des malades ou de l'absolution. Cette pratique discriminatoire est profondément blessante et inacceptable. Les gens acceptent et apprécient le ministère des femmes dans les communautés. Nous demandons au Synode de le reconnaître.

- **Changement des structures pour l'inclusion et l'égalité**

La structure actuelle de l'Église est intrinsèquement injuste pour les femmes, car les décisions concernant la vie et la spiritualité des femmes sont prises par des hommes célibataires, ce qui affecte la santé et le bien-être des femmes dans le monde entier. Nous demandons l'inclusion des femmes dans la structure de l'Église pour leur permettre de faire partie de ceux qui prennent les décisions.

Tant que toutes les décisions pastorales et théologiques dépendent de l'ordination, il n'y a pas de véritable égalité ou participation des femmes dans l'Église. Les femmes dépendent de la bonne volonté et de l'exercice du pouvoir du prêtre ou de l'évêque et doivent se soumettre à leur volonté dans toutes les décisions. En raison de la structure hiérarchique de l'Église, qui repose sur l'ordination masculine, les femmes sont exclues des cercles de pouvoir internes - elles sont reléguées au statut de servantes. Ce déséquilibre de pouvoir est utilisé pour perpétuer la subordination des femmes dans l'Église et les tenir à l'écart du leadership, malgré l'autonomisation des femmes par Jésus durant sa vie sur terre, en particulier au moment de sa résurrection. Une Église synodale demande un changement dans les structures où les femmes participent de manière égale à la prise de décision, et pas seulement aux processus de prise de décision.

Conclusion

En conclusion, nous soulignons que le rôle des femmes est un **élément central** du processus synodal et qu'il doit être discuté dans son ensemble et non pas fragmenté en discussions sur les femmes diacres, les femmes dans la prise de décision, les femmes qui ont besoin de soins, etc. Ignorer la question de l'égalité des femmes, en particulier leur accès à l'ordination sacerdotale, c'est exclure les femmes de la synodalité et ignorer la voix du « sensus fidei » du peuple de Dieu.

Nous, le Conseil Catholique des Femmes, voulons faire partie d'une Eglise synodale qui "marche ensemble", écoute et dialogue. Nous invitons donc tout le monde à « parler avec courage et franchise » (document préparatoire, p. 20). C'est dans cet esprit que nous lançons notre appel pour que la position des femmes en matière de pleine égalité dans l'Église soit dûment prise en compte lors du Synode de 2024.